



Sud-Ouest

# Élevages Ovins Allaitants du Sud-Ouest : des repères technico-économiques

SYNTHÈSES DES RÉSULTATS OVINS ALLAITANTS - SUD-OUEST  
INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - MILLÉSIME 2021

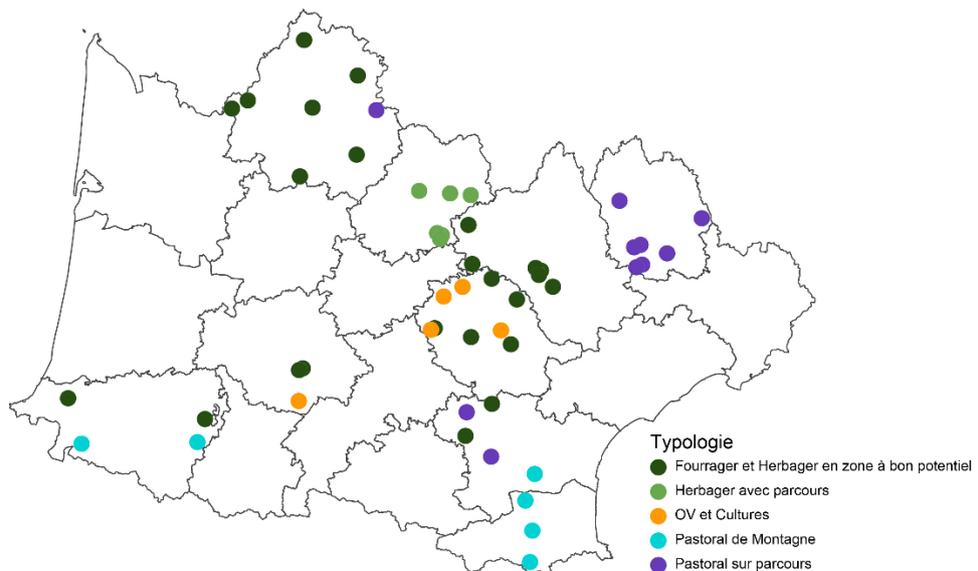


Cette synthèse porte sur les résultats technico-économiques de 51 fermes ovines de la grande zone Sud-Ouest. Entre Atlantique et Méditerranée, Massif Central et Pyrénées, les 5 groupes typologiques illustrent la grande mosaïque pédo-climatique régionale et la variété des conduites au travers de choix de races ovines, de rythme de reproduction, de type d'agneaux produits... Les résultats 2021 illustrent

encore une fois la richesse et la diversité de la production ovine du grand Sud-Ouest dans une année marquée par une bonne production fourragère et des rendements céréaliers aléatoires, causés par un hiver sec et froid mais un été sans excès de chaleur et arrosé régulièrement.

## 5 SYSTÈMES TRÈS VARIÉS

Les structures d'exploitations s'adaptent au potentiel pédo-climatique.



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Figure 1 : Les systèmes ovins allaitants du dispositif SOOV  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

COLLECTION RÉFÉRENCES



Tableau 1 : Structure des exploitations  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

	Exploitations (N)	Main-d'œuvre (UMO)	UGB (N)	% UGB OV	Brebis (EMP)	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)	SFP (ha)
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	24	1,4	64	93%	390	80	13	67
Herbager avec parcours	6	1,9	112	100%	689	95	21	74
OV et Cultures	5	2,0	61	100%	405	109	52	56
Pastoral sur parcours	10	2,0	67	100%	464	76	13	63
Pastoral de Montagne	6	1,8	58	71%	223	32	0	32

Les exploitations suivies dans le dispositif INOSYS – Réseaux d'Élevage SOOV représentent les systèmes majoritairement rencontrés dans le Sud-Ouest. Cependant, la très grande diversité des systèmes ovins de nos territoires ne peut pas être prise en compte dans son intégralité.

Les fermes suivies sont quasi exclusivement des exploitations spécialisées dans la production de viande, hormis les systèmes ovins et cultures. Les céréales produites sont destinées uniquement au troupeau, sauf dans les systèmes ovins-cultures qui vendent une part des céréales.

Les quelques exploitations mixtes ovins-bovins allaitants de notre échantillon se rencontrent principalement dans les systèmes herbagers pastoraux en zone de montagne et sur les zones herbagères à bon potentiel.

Concernant les surfaces des exploitations suivies, la moyenne du groupe est de 78 ha de SAU et seulement 16 ha de grandes cultures. La SAU des systèmes pastoraux de montagne est faible car les élevages ont accès à des parcours ou des estives collectives.

La plupart des exploitations de cet échantillon ont des tailles de troupeau supérieures aux moyennes départementales. Ce sont les systèmes herbagers avec parcours, situés essentiellement dans le Lot, qui ont les plus gros effectifs.

La majorité des exploitations a une main-d'œuvre comprise entre 1,4 et 2 UMO. Les éleveurs travaillent rarement seuls sur leur exploitation.

## ENTRETIEN DES ESPACES ET AUTONOMIE ALIMENTAIRE

### Des exploitations qui mettent en valeur leur territoire

Les exploitations ovines mettent en valeur en moyenne **78 ha de SAU**, dont **62 ha de SFP**.

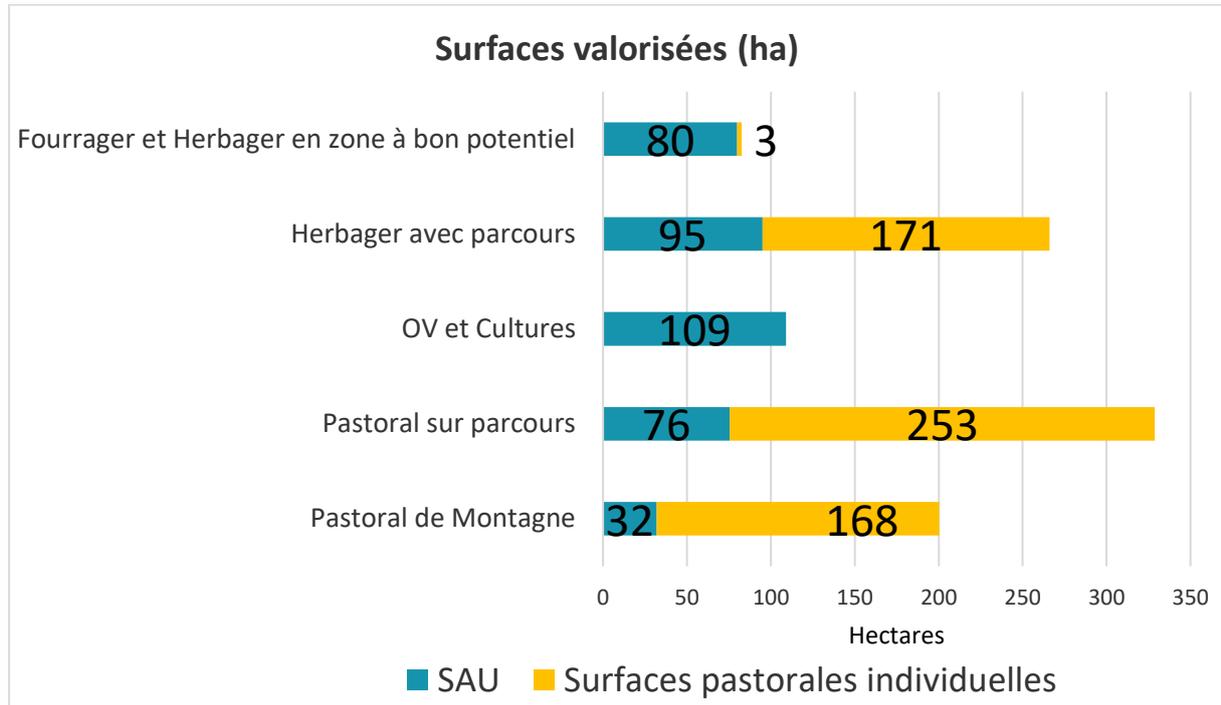
En **zone pastorale**, les **élevages valorisent également entre 16 et 540 ha** de surfaces de parcours individuelles, sans compter les surfaces collectives (estives, groupements pastoraux et associations foncières pastorales...). L'élevage ovin est également essentiel pour le maintien des prairies de moyenne altitude.

Ces **surfaces à haute valeur environnementale**, sans la présence des petits ruminants, se refermeraient.

### Avec une orientation herbagère et pâturante très marquée

Pour les systèmes sans parcours, les chargements sur la surface fourragère vont de 3 brebis/ha pour les systèmes herbagers avec des races bouchères à 8 brebis/ha pour les systèmes ovins-cultures.

Figure 2 : Surfaces agricoles et pastorales mises en valeur  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)



**Des élevages qui se nourrissent localement** : 86 % de la ration est produite sur l'exploitation. Elle est composée à plus de 83% de fourrages, le reste étant des concentrés. Plus de 60% des fourrages sont valorisés par la pâture. Les stocks fourragers sont composés essentiellement de foin de prairies, de luzerne, d'ensilage d'herbe, mais aussi d'enrubannages d'herbe, de méteil ou de légumineuses.

L'autonomie fourragère est globalement élevée, quels que soient les systèmes, la part d'achat de stock fourrager demeure faible, en dépit des aléas climatiques à répétition. Les systèmes les plus dépendants de l'achat de fourrages extérieurs restent les systèmes de montagne pyrénéens.

### Une dépendance aux concentrés importante

Les systèmes d'exploitation valorisent bien les surfaces en herbe mais ne sont pas forcément autonomes en concentrés : terres à faible potentiel, choix structurel, faible surface exploitable / mécanisable... Les systèmes ovins-cultures ont des surfaces à valoriser en cultures et sont donc plus autonomes sur les concentrés. Néanmoins, autonomie alimentaire n'est pas toujours synonyme d'économie alimentaire au moins en volume.

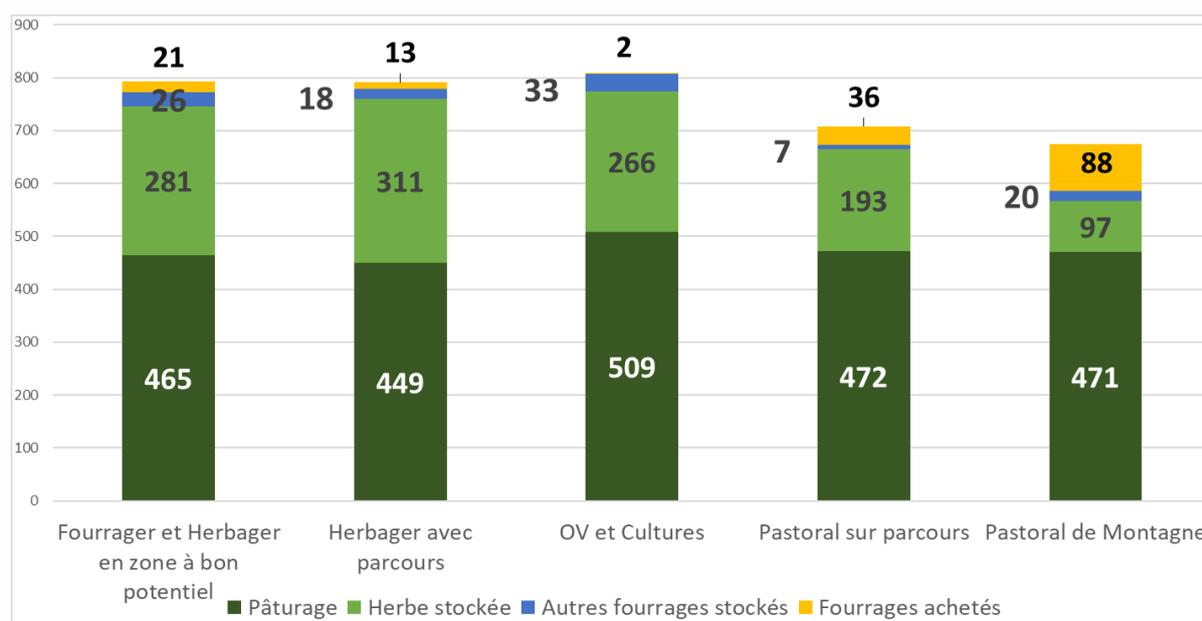
Tous les systèmes sont dépendants de l'achat externe, en particulier pour l'engraissement des agneaux, majoritairement réalisé avec de l'aliment complet (pour les exploitations qui ne produisent les céréales que pour les brebis ou qui n'ont pas de céréales) ou complémentaire (pour les exploitations qui utilisent des céréales pour produire un aliment fermier pour leurs agneaux).

Les exploitations pyrénéennes ressortent encore, elles sont fortement dépendantes de l'achat de concentrés (ne pouvant en produire) et par conséquent limitent la part de concentrés dans la ration.

Tableau 2 : Consommation de concentrés dans les exploitations  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

	Concentré kg/EMP	% concentrés prélevés	Prix des concentrés (€/T.)	kg concentré / kg carcasse
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	213	34	282	8,7
Herbager avec parcours	220	22	357	9,3
OV et Cultures	220	71	253	8,3
Pastoral sur parcours	148	43	394	8,6
Pastoral de Montagne	92	0	461	6,7

Figure 3 : Répartition de l'ingestion fourragère en kg MS / EMP  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)



## DES RÉSULTATS TECHNIQUES ASSEZ HÉTÉROGÈNES

### Territoires variés et performances variables

La productivité numérique est variable en fonction des systèmes. Elle est la conséquence des différences de territoires et donc de structures mais également de choix de race et de systèmes de reproduction. Les systèmes pastoraux sont moins prolifiques mais adaptés aux contraintes de leur territoire et à la commercialisation d'agneaux plus légers.

La prolificité est plus élevée dans les systèmes fourragers de plaine et de piémont. Ces éleveurs ont souvent fait le choix de races rustiques et prolifiques. La mortalité pour ces systèmes reste relativement bien maîtrisée. On note un taux de mise bas à moins de 100 en moyenne, traduisant une dés-accélération des rythmes de reproduction depuis quelques années. Ce phénomène se retrouve plutôt sur des systèmes matures, avec moins de besoins pour rembourser les annuités, et avec des brebis assez prolifiques, ce qui permet de maintenir un niveau de productivité satisfaisant tout en passant d'un système 3 en 2 à un système 1 mise-bas par an en deux périodes.

## Mais une production d'agneaux lourds de bergerie majoritaire

La région Sud-Ouest produit majoritairement des agneaux lourds, de bergerie, avec une forte représentation de SIQO. Cependant, le marché de l'agneau léger est en progression notamment sur les systèmes pastoraux. Les circuits de production et de vente sont en adéquation avec les demandes du marché local (OP ou circuit court) mais aussi national (la région Sud-Ouest produit une grande partie des agneaux Label Rouge consommés en France). Dans notre échantillon, il y a une part non négligeable de sélectionneurs, ce qui sur-représente la vente de reproducteurs par rapport aux agneaux de boucherie.

On note une certaine homogénéité du prix de l'agneau lourd, majoritairement en SIQO. Les agneaux d'herbe sont plutôt issus de races lourdes ce qui explique la différence de prix par la conformation. Aujourd'hui, le prix des agneaux lourds atteint celui des agnelles de reproduction ce qui pourrait poser problème pour la stabilité des schémas de sélection.

Pour les systèmes Pyrénéens, la vente directe est un débouché important qui permet un prix de vente plus élevé, mais qui s'accompagne de charges et de travail supplémentaires.

Tableau 3 : Performances techniques des exploitations  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

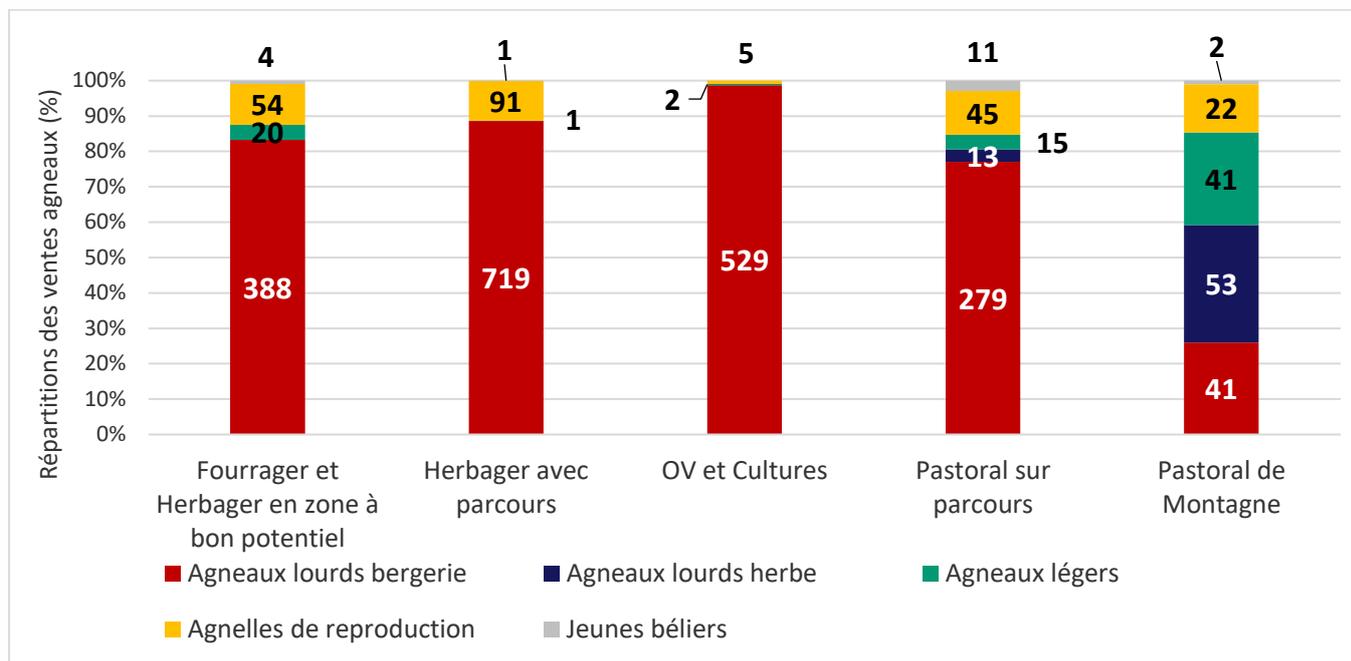
	Taux de productivité numérique (/EMP)	Taux de mise bas (/EMP)	Taux de prolificité (/MB)	Taux de mortalité (agneaux)	Taux de productivité numérique (/FML)	Productivité pondérale (kgc/EMP)	
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	24	137	96	173	15	141	24
Herbager avec parcours	6	132	100	165	19	134	24
OV et Cultures	5	143	94	182	14	145	26
Pastoral sur parcours	10	101	84	157	13	114	16
Pastoral de Montagne	6	89	83	147	14	103	13

Tableau 4 : Prix moyen des agneaux par catégorie  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

€/ tête	Agneau lourd bergerie	Agneau lourd d'herbe	Agneau léger	Jeune reproducteur femelle	Jeune reproducteur mâle
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	133 €	131 €		81 €	262 €
Herbager avec parcours	134 €	133 €		85 €	300 €
OV et Cultures	128 €	129 €			
Pastoral sur parcours	131 €	123 €	136 €	107 €	193 €
Pastoral de Montagne*	138 €	152 €	116 €	105 €	192 €
Sud-Ouest	133 €	131 €	126 €	95 €	227 €

\*vente directe prépondérante

Figure 4 : Types d'agneaux produits  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)



## LA MAÎTRISE DES CHARGES D'ALIMENTATION ET LA PRODUCTIVITÉ POUR UNE BONNE SANTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ATELIER OVIN

### Rythme de reproduction et engraissement, des choix qui influent sur les résultats économiques

Il existe une forte hétérogénéité sur la composition des charges opérationnelles entre les différents systèmes de production.

Les systèmes pastoraux, avec une seule période de mise-bas par an ont des frais de reproduction limités, au contraire des systèmes fourragers, qui intensifient plus le système de reproduction (plusieurs périodes de mises-bas par an, accélération, contre saison, IA, échographies,...).

Les frais vétérinaires sont assez homogènes quel que soit le système, néanmoins, le faible nombre d'exploitations pastorales de montagne ne rend pas ce critère très significatif sur ce système. Les systèmes fourragers et herbagers, plus intensifs, nécessitent plus de frais vétérinaires.

Si nous nous intéressons à la consommation d'aliment concentré, encore une fois les systèmes pastoraux se démarquent par un niveau plus faible en lien avec une productivité plus faible. Mais en contrepartie, ils disposent de peu de surfaces récoltables, ce qui les obligent à avoir recours à des achats de fourrages conséquents. L'alimentation est de loin le premier poste de charges, plus de 60% sauf sur les systèmes pastoraux collectifs qui utilisent des estives.

Les systèmes du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage du Sud-Ouest fournissent majoritairement la filière longue, les frais de transformation pour la vente directe restent donc anecdotiques dans notre échantillon, si ce n'est en zone pastorale de montagne.

Enfin, le manque d'autonomie alimentaire pour les concentrés comme pour les fourrages sur certains systèmes se traduit par des niveaux de charges opérationnelles élevés, notamment sur les systèmes herbagers avec parcours où la part de concentré acheté est plus importante.

Tableau 5 : Les charges opérationnelles  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

€/EMP	Frais de concentrés	Frais d'élevage	dt Frais de repro	Frais véto	Frais d'achat fourrages	Frais de transfo	Frais de commercialisation	Charges opérationnelles
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	<b>53,18 €</b>	9,90 €	8,45 €	3,88 €	0,91 €	2,25 €	0,76 €	<b>83,82 €</b>
Herbager avec parcours	<b>71,30 €</b>	7,81 €	6,90 €	2,11 €	0,84 €	1,73 €	3,18 €	<b>101,33 €</b>
OV et Cultures	<b>47,84 €</b>	9,34 €	6,71 €	3,26 €	0,19 €	0,00 €	0,91 €	<b>73,17 €</b>
Pastoral sur parcours	<b>37,43 €</b>	9,54 €	7,84 €	1,72 €	2,88 €	2,73 €	0,75 €	<b>70,53 €</b>
Pastoral de Montagne	<b>27,17 €</b>	6,60 €	9,96 €	0,00 €	13,50 €	13,01 €	1,48 €	<b>84,01 €</b>

### Des marges brutes ramenées à la brebis et à l'atelier du simple au presque quintuple

Les achats de concentrés et de fourrages se traduisent par un solde sur coût alimentaire réduit pour les systèmes à dominante pastorale, et par conséquent une marge brute hors prime relativement faible. Quel que soit le système considéré, le niveau de marge brute est corrélé avec le niveau de productivité numérique.

Tableau 6 : Les résultats économiques des ateliers  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)

	Solde sur coût alimentaire/ EMP	Marge brute hors prime / EMP	Marge brute avec primes techniques* / EMP	Marge Brute Atelier
Fourrager et Herbager en zone à bon potentiel	24	120 €	79 €	104 €
Herbager avec parcours	6	98 €	55 €	77 €
OV et Cultures	5	127 €	93 €	115 €
Pastoral sur parcours	10	80 €	44 €	68 €
Pastoral de Montagne	6	76 €	20 €	49 €

\*Primes techniques : Aides Ovines et accompagnement élevage. L'ICHN et les DPB ne sont pas prises en compte dans les performances économiques atelier.

## DES COÛTS DE PRODUCTION BIEN PLUS VARIABLES ENTRE SYSTÈMES QUE LA RÉMUNÉRATION PERMISE

### L'importance de la maîtrise du prix de revient

Les systèmes ovins du Sud-Ouest se répartissent en deux groupes distincts en fonction des coûts de production et du produit ramené au kg de carcasse.

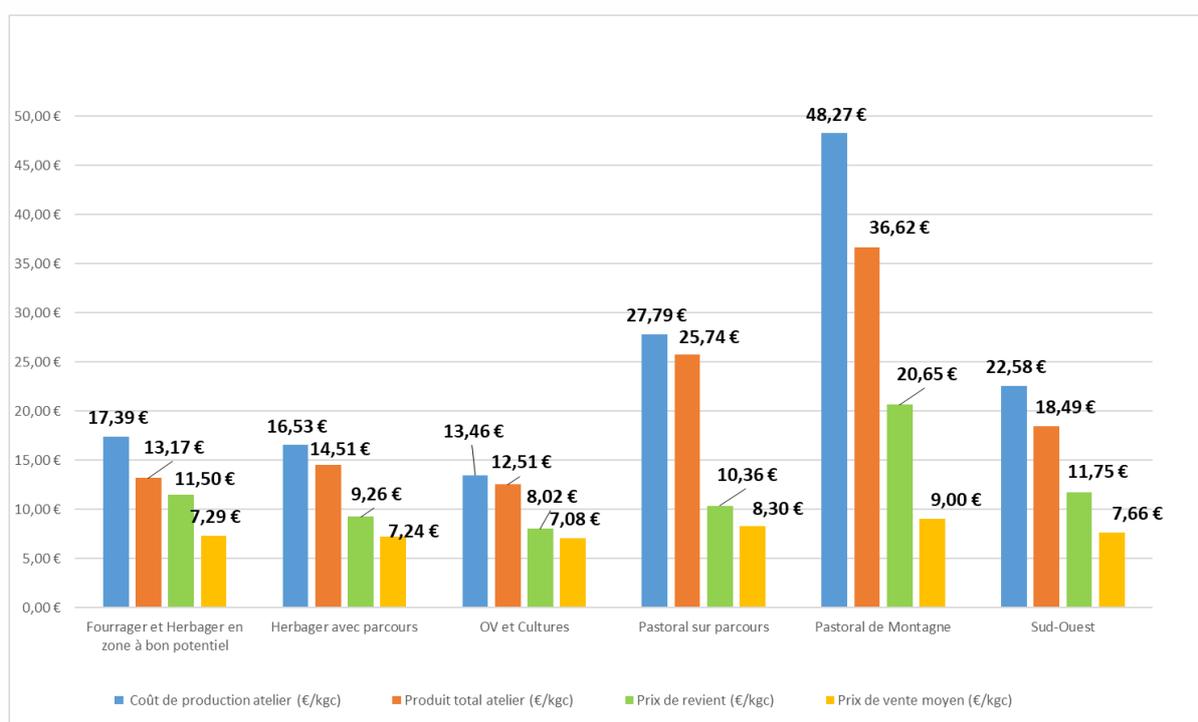
Des systèmes très productifs en kg d'agneaux et qui valorisent principalement de la SAU : fourragers, herbagers (avec parcours ou non). Ces systèmes ont un coût de production et un produit atelier ramené au kg plus faible car ils sont dilués par une productivité élevée.

Des systèmes pastoraux peu productifs en kg d'agneaux, qui dépendent principalement voire exclusivement de surfaces pastorales et qui valorisent donc beaucoup d'ha. Les aides de la PAC représentent la plus grande partie du produit en cohérence avec les surfaces exploitées.

Ce n'est pas uniquement le produit qui fait la rémunération mais la bonne adéquation entre produits et charges engagées pour faire fonctionner l'exploitation.

Quel que soit le système, on constate le plus souvent une augmentation du prix de revient depuis 1 an tout comme le coût de production qui est compensé en partie par l'augmentation du prix de l'agneau. Les systèmes intensifs, plus sensibles à l'augmentation des intrants, voient leur prix de revient s'accroître.

Figure 5 : Coûts et prix du kgc d'agneaux  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)



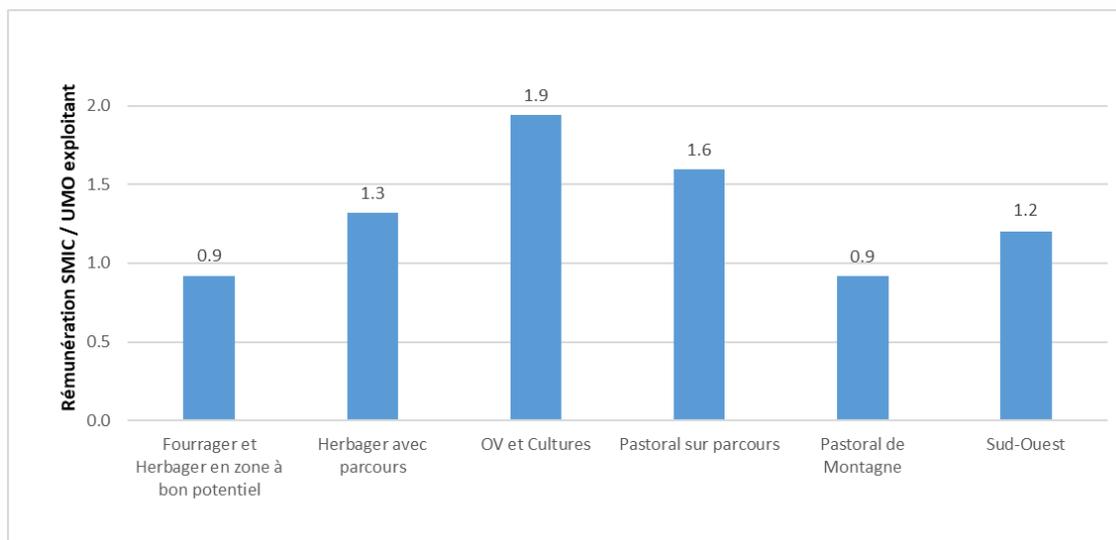
## Une rémunération à moins d'1.2 SMIC en moyenne

La rémunération permise en SMIC par UMO est très variable. La moyenne de notre échantillon à 1,2 SMIC par UMO ovine est globalement correcte même si on est en baisse et encore loin de l'objectif de 2 SMIC souhaité par la profession.

Les systèmes pastoraux sur parcours, malgré un coût de production important, ont une bonne rémunération soutenue par les aides PAC (DPB, ICHN, MAEC).

Les systèmes OV et cultures obtiennent la meilleure rémunération grâce à la complémentarité des 2 ateliers sur l'autonomie en concentrés et à la conjoncture favorable en cultures de vente.

Figure 6 : Rémunération des éleveurs  
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage – SOOV 2021)





Des systèmes d'élevages très diversifiés qui ont tous « leur place » dans les territoires du Sud-Ouest de la France.



Des élevages relativement autonomes qui peuvent chercher la ressource alimentaire localement et dynamisent le territoire.



Des résultats économiques variables inter et intra systèmes, chaque système peut permettre une rémunération satisfaisante des éleveurs à condition d'être adapté au contexte local et maîtrisé techniquement.



L'année fourragère 2021 a été plutôt favorable dans une grande partie du Sud-Ouest, les stocks importants ont été mobilisés pour passer une année 2022 particulièrement compliquée (sécheresse, crise géo-politique, crise énergétique...).

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Février 2023 – Référence Idele : 00 23 601 007 – Réalisation : Carole Jousseins

Crédit photos : Maison de l'Élevage du Tarn, Chambre d'Agriculture du Lot

Ont contribué à ce dossier :

Rédaction : Camille Ducourtieux (CDA24), Romain Plechot (CDA32), Mélody Moisset-Bruand (CDA11), Pauline Perez (BC66), Anne-Julie Métivier (Maison de l'Élevage 81), François Valentin (CDA48), Angelina Sombrin, Anne Reeb (CDA31), Dominique Delmas (CDA12), Jean-Louis Balme (CRA Occitanie), Rodolphe Puig (CDA46), Carole Versavaud (CDA64), Carole Jousseins (Idele)

Acquisition des données : M. Moisset-Bruand (CDA11), D. Delmas (CDA12), C. Ducourtieux (CDA24), J.C. Baup (CDA32), R. Puig (CDA46), F. Valentin (CDA48), Carole Versavaud (CDA64), Pauline Perez (BC66), A.J. Métivier (ME 81)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Confédération Nationale de l'Élevage  
**CNE**

**inosys**  
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE